

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon et de l'Australie

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 14 septembre 2015

SUCCÈS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 222,9 M€ SOUSCRITE À PLUS DE 100%

Latécoère annonce le succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ouverte du 27 août au 7 septembre 2015 inclus (l'« **Augmentation de Capital avec Maintien du DPS** »).

La demande totale a porté sur 77.066.696 actions, représentant 103,73% des actions à émettre. 71.008.353 actions ont été souscrites à titre irréductible, soit 95,57% des actions à émettre. La demande à titre réductible qui a porté sur 6.058.343 actions, soit 8,15% des actions à émettre ne pourra en conséquence être allouée que partiellement à hauteur de 3.288.363 actions.

Le montant de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS s'élève ainsi à 222.890.148 euros, correspondant à l'émission de 74.296.716 actions.

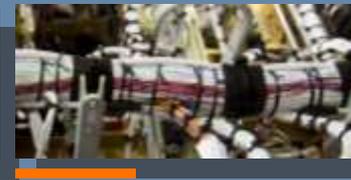
Pierre Gadonneix, Président du Conseil de surveillance de Latécoère, a déclaré : « *Je tiens à remercier l'ensemble de nos actionnaires de leur confiance et leur fidélité. Doté d'un nouvel actionnariat de référence et assaini financièrement, Latécoère dispose maintenant des atouts qui lui permettront de se repositionner aux premiers rangs de la filière aéronautique* ».

Frédéric Michelland, Président du Directoire de Latécoère, a ajouté : « *Grâce au soutien de l'ensemble des actionnaires du Groupe parmi lesquels Apollo et Monarch actionnaires de référence de long terme, Latécoère est à présent une société significativement désendettée dont la priorité reste aujourd'hui la mise en œuvre de son projet stratégique. Je remercie l'ensemble des actionnaires, historiques et nouveaux, et bien sûr les collaborateurs du Groupe, pour leur implication* ».

Conformément au protocole de conciliation homologué par le Tribunal de commerce de Toulouse le 15 juin 2015 (le « **Protocole** »), les créanciers financiers (les « **Prêteurs** ») ont participé à l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS en souscrivant, à titre irréductible, à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription. Le nombre total d'actions qui sera ainsi alloué aux Prêteurs au titre de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS est de 27.791.205. A l'issue de cette opération les Prêteurs détiennent 37,4% du capital, et 36,9% des droits de vote.

Compte tenu du succès de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS, les Prêteurs n'ont pas eu à mettre en œuvre leur engagement de garantir la réalisation de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS, tel que prévu par le Protocole.

Latécoère rappelle que l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS fait suite à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et réservée aux Prêteurs, d'un montant total de 57.435.205,36 euros, portant émission d'un nombre total de 7.125.956 actions et réalisée le 21 août 2015 (l'« **Augmentation de Capital Réservée** »).



Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon et de l'Australie

L'Augmentation de Capital Réservée et l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS (les « **Augmentations de Capital** ») ont permis à Latécoère de lever un montant total de 280.325.353 euros, correspondant à l'émission d'un nombre total de 81.422.672 actions. Le produit des Augmentations de Capital sera affecté (i) à la réduction de la dette financière de Latécoère à hauteur de 180,3 millions d'euros et (ii) au financement du plan de performance et de développement du groupe Latécoère à hauteur de 100,0 millions d'euros.

Le règlement-livraison des actions nouvelles issues de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS interviendra le 17 septembre 2015. Il est prévu que ces actions soient admises aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) à compter du 21 septembre 2015. Elles seront, à compter de cette date, immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0000032278.

La Société précise par ailleurs qu'elle annoncera ses résultats pour le premier semestre 2015, le 25 septembre prochain avant ouverture du marché Euronext Paris.

Latécoère rappelle que les deux Augmentations de Capital sont décrites en détail dans le prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le visa n° 15-301 en date du 23 juin 2015 (le « **Prospectus** ») et dans la note complémentaire au Prospectus ayant reçu de l'AMF le visa n° 15-452 en date du 19 août 2015 (la « **Note Complémentaire** »).

Des exemplaires du Prospectus et de la Note Complémentaire sont disponibles, sans frais, au siège social de Latécoère, situé 135, rue de Périole à Toulouse (31500), ainsi que sur les sites Internet de Latécoère (www.latecoere-group.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

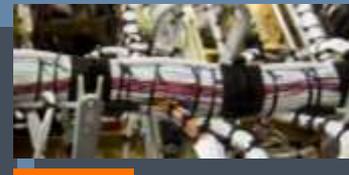
Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente des valeurs mobilières ou une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les titres financiers ne peuvent être ni offerts ni vendus aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »). Les titres financiers de Latécoère mentionnés dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au Securities Act, ou aux lois d'un autre Etat, et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à un ressortissant américain sauf en vertu d'une exemption ou d'une transaction non soumise aux exigences d'inscription au titre du Securities Act et des lois étatiques applicables. Latécoère n'envisage aucune offre de titres au public aux Etats-Unis, ou de procéder à une offre publique de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive 2003/7/CE (telle que modifiée) (la « **Directive Prospectus** ») autres que la France, ce communiqué et toute offre éventuelle sont destinés exclusivement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » et agissant pour leur propre compte au sens de la Directive Prospectus et de toute disposition légale ou réglementaire prise en application de cette directive par l'Etat membre concerné.

Ce communiqué ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« **FSMA** »). Ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni,



Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon et de l'Australie

(ii) aux professionnels en matière d'investissement (*investment professionals*) au sens de l'article 19(5) du FSMA (Financial Promotions) Order 2005 (le « **Règlement** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) du Règlement (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) et (iv) à toute autre personne à qui ce communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (toutes les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres financiers de Latécoère décrits dans le présent document, sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres financiers ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans trois domaines d'activités :

- *Aérostructure Industrie (57% du CA) : tronçons de fuselage et portes.*
- *Aérostructure Services (15% du CA) : études, calcul et définition de produits industriels - conception, réalisation et maintenance d'outillages et machines spéciales.*
- *Systèmes d'Interconnexion (28% du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.*

Le Groupe employait au 31 décembre 2014, 4 815 personnes dans 10 pays différents.

Son chiffre d'affaires consolidé pour 2014 est de 664,1 M€ et le portefeuille de commandes, sur la base d'une parité €/€ de 1,35, s'élève à 2,66 Mds € au 31 décembre 2014.

Latécoère, société anonyme au capital de 38 100 898 € divisé en 19 050 449 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment C. Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP